

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Date de mise à jour : 25 juin 2024

Le présent document est édité et géré par la société Sens&co n° de siret 79207471800034, RCS 792 074 718 dont le siège social est situé à La Palmeraie, 11 rue du Bois de Soeuvres, 35770 Vern-sur-Seiche.

Organisme de formation enregistré sous le numéro n° 53 35 0929 035 auprès du préfet de région Bretagne.

### 1. OBJET

Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique aux prestations proposées par la société Sens&co (dénommé ci-après « organisme de formation ») et faisant l'objet d'une commande de la part du Client. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le devis ou la convention signés (transmission électronique, courrier).

Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés.

Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du devis, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par la société Sens&co permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

## Sens&co

La Palmeraie - 11, rue du Bois de Soeuvres  
35770 VERN-SUR-SEICHE  
Email : hello@sensandco.fr  
Tel : 06 82 47 60 90



La société Sens&co se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre la société Sens&co et le Client.

## 2. MODALITES D'INSCRIPTION

### 2.1 Formations inter-entreprises

Sens&co fait parvenir au client par mail une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi.

Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais, et avant le démarrage de la formation à Sens&co un exemplaire signé portant son cachet commercial. Seul ce retour signé garantit au client la réservation de la ou des places de formation.

Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. L'Organisme de formation s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

L'Organisme de formation peut maintenir ses formations même avec un nombre réduit de participants, lorsque le thème s'y prête et si les conditions sont réunies

Au plus tard 7 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'Organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 15 jours calendaires qui suivent la formation, l'Organisme de formation adresse la facture de la formation ainsi que l'attestation de fin de Formation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

### 2.2 Formations intra

Toute commande de formation suppose que le client accepte le programme présenté par l'organisme de formation à la date de sa commande. Dans le cadre de formations sur-mesure, le client accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le client possède un exemplaire. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation

irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par Sens&co à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification n'ouvre droit à indemnité au profit du client.

A l'issue de la Formation, l'Organisme de formation adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à l'Organisme de formation.

### 3. TARIF

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes et sont donc à majorer du taux de TVA en vigueur au jour de l'inscription. Les prix des formations inter sont indiqués sur les supports de communication de l'Organisme de formation et la convention.

Les prix des formations intra sont indiqués sur la proposition commerciale adressée au Client.

Toute prestation commencée est due en totalité à titre d'indemnité, même si le client, pour des raisons qui lui appartiennent, met fin de manière anticipée à la prestation.

Toute formation ou parcours de formations commencé reste dû dans son intégralité par le client à Sens&co. Sauf accord express de Sens&co et de son client, les frais de déplacement, d'hébergement, de repas et les frais de vie des stagiaires seront pris en charge par le client. Les frais de déplacement (hors voiture), d'hébergement, de repas, de vie et les frais annexes d'animation de Sens&co seront refacturés sur la base des frais réels et sur justificatifs.

Les frais de déplacements en voiture (calculés à partir du lieu de rattachement des intervenants) sont facturés de manière forfaitaire selon un barème fournis par Sens&co. Sens&co se réserve le droit de modifier ce montant à tout moment. Le paiement des formations, notamment dans le cadre des parcours comprenant plusieurs sessions de formations non consécutives, se fait à l'issue de chaque session ou par un acompte de 50% du parcours puis un solde à l'issue du parcours.

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande;
- de l'indiquer sur la convention (article 4);

## Sens&co

La Palmeraie - 11, rue du Bois de Soeuvres  
35770 VERN-SUR-SEICHE  
Email : hello@sensandco.fr  
Tel : 06 82 47 60 90



- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.
- Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, la facture sera adressée au client.
- Si Sens&co n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

#### 4. ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute modification aux dispositions de la convention de formation professionnelle fait l'objet de l'envoi d'une nouvelle convention.

Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit à [hello@sensandco.fr](mailto:hello@sensandco.fr)

- Si l'annulation intervient plus de 20 jours calendaires avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- Si l'annulation intervient entre 20 et 15 jours calendaires avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation
- Si l'annulation intervient moins de 15 jours calendaires avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation
- Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

#### 5. EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Dans le cadre de formations en interentreprises, les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ou d'une convention ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis ou convention dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à Sens&co ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Sens&co peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Sens&co se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Dans le cadre des formations réalisées en intra-entreprise, en cas de délai de prévenance d'un report d'une session de formation trop tardif, Sens&co facturera des frais de report calculés selon les éléments suivants :

Session de formation reportée dans un délai inférieur à 10 jours calendaires	70 % du montant total de la session de formation
Session de formation reportée dans un délai compris entre 10 et 20 jours calendaires	50 % du montant total de la session de formation
Session de formation reportée dans un délai supérieur à 31 jours calendaires	0€

## 6. RÈGLEMENT

6.1 - Le règlement de la prestation est à effectuer selon les conditions visées dans le devis ou la convention, par virement ou par chèque à l'ordre de la société Sens&co sauf autres dispositions particulières.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la société Sens&co donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40€ conformément à l'article D441-5 du Code de commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'Organisme de formation se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. L'Organisme de formation pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

6.2 - En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au Client :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- De transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'Organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du prix de la Formation.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le prix de la Formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de formation, le Client sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

## 7. FORCES MAJEURES

Sens&co ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, pandémies, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Sens&co.

## 8. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de la société Sens&co que pour les fins stipulées à la commande.

## Sens&co

La Palmeraie - 11, rue du Bois de Soeuvres  
35770 VERN-SUR-SEICHE  
Email : hello@sensandco.fr  
Tel : 06 82 47 60 90



La société Sens&co s'engage à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant le client, auxquels elle aura accès au cours de l'exécution du contrat.

### 9. RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Toute commande, demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit à l'Organisme de formation (adresse postale : La Palmeraie, 11 rue du Bois de Soeuvres, 35770 Vern-sur-Seiche ou par mail hello@sensandco.fr) qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

### 10. COMMUNICATION

Sauf avis contraire, le Client accepte d'être cité par la société Sens&co comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale.

À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 7 ci-dessus, la société Sens&co peut mentionner le nom du Client (logos et/ou témoignages), ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

### 11. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la société Sens&co. Ces données sont collectées dans le cadre de l'exécution du contrat et sont conservées pendant toute la durée de son exécution et au maximum 3 ans à l'issus de l'échéance de ce dernier.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et

## Sens&co

La Palmeraie - 11, rue du Bois de Soeuvres  
35770 VERN-SUR-SEICHE  
Email : [hello@sensandco.fr](mailto:hello@sensandco.fr)  
Tel : 06 82 47 60 90



du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement.

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant en contactant la société Sens&co selon les modalités suivantes : par courrier à La Palmeraie, 11 rue du Bois de Soeuvres, 35770 Vern-sur-Seiche ou par mail [hello@sensandco.fr](mailto:hello@sensandco.fr) en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, le client peut adresser une réclamation auprès de Sens&co, auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

## 12. GESTION DES DONNEES

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à Xavier Médard, Président de la société Sens&co.

Les informations personnelles collectées par l'entreprise via le devis ou la convention (nom, prénom, adresse, coordonnées, documents, éléments de facturation) sont enregistrées dans un registre de clients et sont principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client pour répondre aux besoins définis.

## 13. OBLIGATIONS DE SENS&CO

La société Sens&co ne contracte qu'une obligation de moyens et non de résultat.  
La société Sens&co s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables pour parvenir à un résultat aussi fiable que possible.

## Sens&co

La Palmeraie - 11, rue du Bois de Soeuvres  
35770 VERN-SUR-SEICHE  
Email : hello@sensandco.fr  
Tel : 06 82 47 60 90



Les documents établis par la société Sens&co seront adressés au client, à l'exclusion de tout envoi direct à un tiers sauf demande expresse du client.

Les résultats des travaux sont exclusivement réservés à l'usage du client. Le client est seul responsable de ses prises de décisions finales. En aucun cas, la société Sens&co ne peut voir sa responsabilité engagée à ce titre.

### 14. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à porter immédiatement à la connaissance de la société Sens&co les faits nouveaux ou exceptionnels et les engagements susceptibles d'affecter les objectifs définis dans la convention.

En tout état de cause, le client est responsable de l'ensemble des données, informations et documents qu'il transmet à la société Sens&co. En cas d'erreur dans les données, informations, renseignement transmis par le client, la société Sens&co ne pourra pas voir sa responsabilité engagée.

Le client reste responsable de la bonne application de la législation et des règlements en vigueur. La société Sens&co ne peut être considérée comme se substituant aux obligations du client du fait de cette mission.

Dans le cadre de leur collaboration, le client doit vérifier que les états et documents produits par la société Sens&co sont conformes à ses demandes et informations transmises par lui-même et à informer dans les plus brefs délais la société Sens&co de tout manquement ou erreur.

### 15. RESPONSABILITES

La société Sens&co est responsable que de ce qui relève expressément de ses missions. Elle souscrit des contrats d'assurance nécessaires pour garantir les risques et responsabilités liés à l'exécution de ses prestations.

La responsabilité de la société Sens&co ne saurait être engagée en cas de retard ou de non-envoi des informations par le client nécessaire à la mise en œuvre des missions, ou en cas d'erreur ou de fausses informations transmises par le client à la société Sens&co.

Le client reste entièrement responsable de l'usage, des interprétations et des conseils qu'il fait de la documentation et de l'actualité mises en ligne. En conséquence, la responsabilité de la société Sens&co ne pourra être mise en cause pour des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation et de l'exploitation de cette documentation.

En tout état de cause, la réparation des préjudices subis par le client, du fait d'une faute de la société Sens&co est expressément limitée aux sommes effectivement versées par le client au titre de la prestation à l'origine du préjudice.

Tout événement susceptible d'avoir des conséquences notamment en matière de responsabilité doit être porté sans délai par le client à la connaissance de la société Sens&co.

## 16. CONTESTATION ET LITIGES

Les prospects, clients, stagiaires et les différentes parties prenantes à l'action de formation ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de l'Organisme Sens&co :

Oralement par téléphone ou en face-à-face (dans ces deux cas, la réclamation devra être reformulée oralement à l'interlocuteur par le dirigeant, et l'interlocuteur devra la confirmer sous forme écrite dans ses meilleurs délais) ou par écrit, par courrier postal, La Palmeraie, 11 rue du Bois de Soeuvres, 35770 Vern-sur-Seiche, ou par mail à hello@sensandco.fr

Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée à son expéditeur dans les meilleurs délais, idéalement par retour de mail au moyen du formulaire de réponse aux réclamations.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges relatifs à l'exécution de la prestation. A défaut d'accord amiable, le Tribunal de Commerce de Rennes sera seul compétent.

## Sens&co

La Palmeraie - 11, rue du Bois de Soeuvres  
35770 VERN-SUR-SEICHE  
Email : hello@sensandco.fr  
Tel : 06 82 47 60 90

